

Un référentiel partagé sur les priorités de restauration des fonctionnalités des milieux estuariens de la vallée de la Seine-Aval

Le projet REPERE

Guylain THEON

Arnaud DIARRA

Mission estuaire de la Seine

Décembre 2019

Photo : A. Bouissou/Terra



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Objectifs du projet REPERE

- **Identifier des objectifs de restauration de la fonctionnalité écologique de l'estuaire et informer :**
 - Orientations en matière de priorités d'action sur les fonctionnalités écologiques
 - Eléments de cadrage scientifiques et réglementaires pour ces priorités
 - Informations sur l'articulation de ces priorités avec la séquence ERC
- **Accompagner la mise en œuvre des projets prêts à être initiés :**
 - Mobilisation des équipes REPERE (GT « réglementaire » et partenaires scientifiques)
 - Mise en place de sites ateliers



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Déroulement du projet



Démarche scientifique

État des lieux des connaissances sur les fonctions écologiques et définition d'orientations pour la restauration écologique

Accompagnement scientifique pour la mise en place de sites ateliers

Accompagnement des sites ateliers



Démarche réglementaire

Analyse des réglementations applicables par les services instructeurs départementaux et régionaux

Élaboration de fiches de synthèse à destination des porteurs de projet

Accompagnement pour la mise en place de sites ateliers

Accompagnement des sites ateliers



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Accompagnement des projets

Jusqu'au Copil de l'été 2020 :

- Etude des potentiels des projets pour répondre aux orientations REPERE :
 - Appui et conseil pour développer les points de convergence avec le projet REPERE
 - Evaluation des potentialités en termes de retour d'expérience
- Accompagnement sur les questions d'ordre réglementaire

Après le Copil de l'été 2020 :

- Accompagnement pour la mise en place des sites atelier retenus (définition des objectifs écologiques et des suivis, informations de cadrage technique et réglementaire)

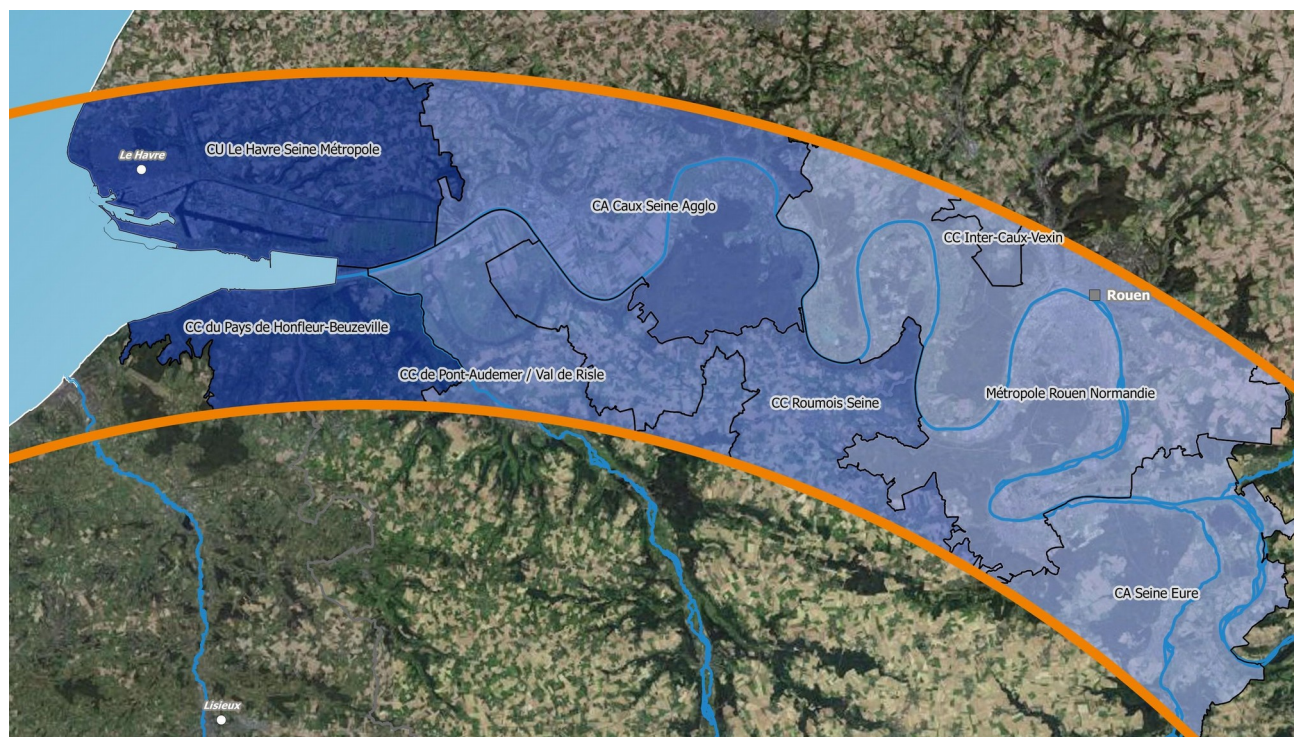


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Le Calendrier

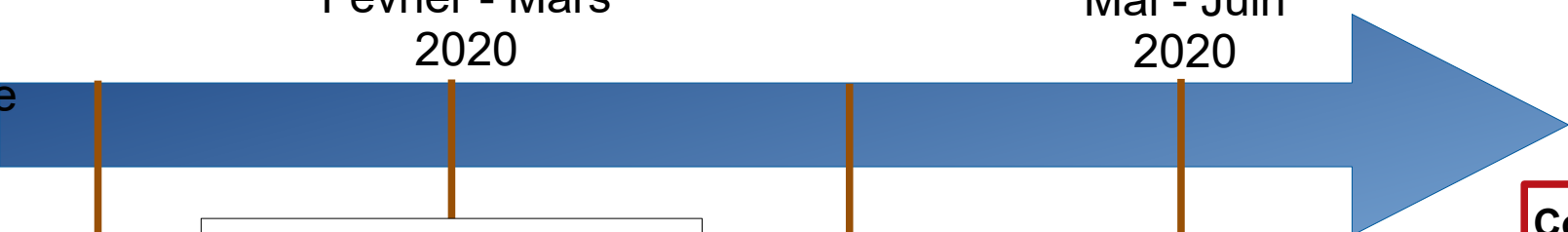


Février - Mars
2020

Mai - Juin
2020

Été
2020

Décembre
2019



COTECH

Réunion 2 :
- échanges sur les potentiels des projets proposés (après analyse des projets par les équipes REPERE)
- décision des investigations complémentaires à mener

Information
MNEFZH

Réunion 3 :
- retour sur les résultats des investigations menées
- décision des sites atelier à retenir

Comité de pilotage

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Sites atelier

- Choix de sites ateliers parmi les propositions des partenaires
- Ces sites doivent permettre de fournir un retour d'expérience scientifique et technique sur la restauration en estuaire de Seine
- Possibilité de retenir des sites sur tous les secteurs de l'estuaire, à des niveaux d'avancement différents, dans la mesure où les échéances sont compatibles avec celles du projet REPERE
- Idéal : traiter des sites ateliers de différentes nature pour avoir un panel plus large de situations à étudier
- Limite : capacité d'intervention des équipes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Etat d'avancement des travaux

Volet réglementaire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Evitement et Réduction

Mesures d'Evitement

- Seul moyen d'assurer la non dégradation du milieu
- Doivent être intégrées en phase amont (choix stratégiques)

Mesures de Réduction

- Obj : réduire au maximum les impacts qui n'auront pu être évités
- Doivent également être intégrées au plus tôt

Plusieurs types de mesures E et R : amont, géographique, technique, temporelle

Objectif de la fiche : apporter cadrage pour phase stratégique des projets sur l'estuaire de la Seine ⇒ mesures « **amont** » et « **géographique** »



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Réaliser un bon état initial

Etapes clefs :

- Définir l'aire d'étude

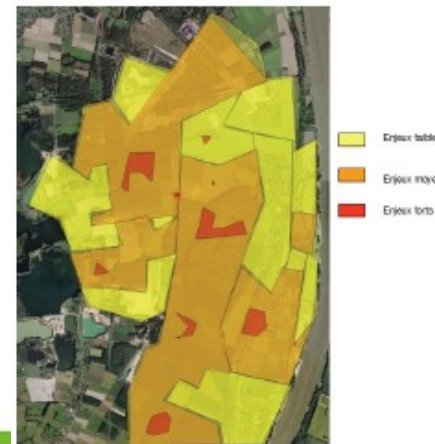


- Unités fonctionnelles boisées
- Unités fonctionnelles zones humides
- Unités fonctionnelles bocagères
- Unités fonctionnelles agricoles

Calendrier indicatif des périodes optimales d'inventaires de terrain par groupes d'espèces

Taxons	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
flore				floraison								
oiseaux	hivernage		migration, nidification					migration				hivernage
amphibiens			sortie d'hivernation puis reproduction									
chauve-souris	gîte hibernation				estivage puis swarming						gîte hibernation	
autres mammifères				reproduction et déplacements								
reptiles				sortie d'hivernation								
poissons				période de fraie								
poissons (estuaire)	si possible		à minima (période OCE)				si possible		à minima (période OCE)			
insectes												
invertébrés aquatiques			période de basses eaux									
Macroinvertébrés benthiques												

Obtenir les informations sur les milieux/espèces



- Synthétiser les résultats



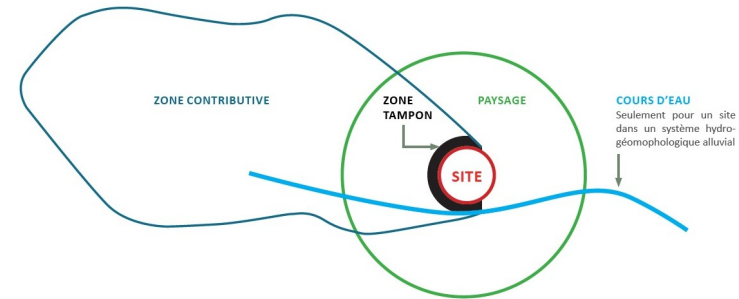
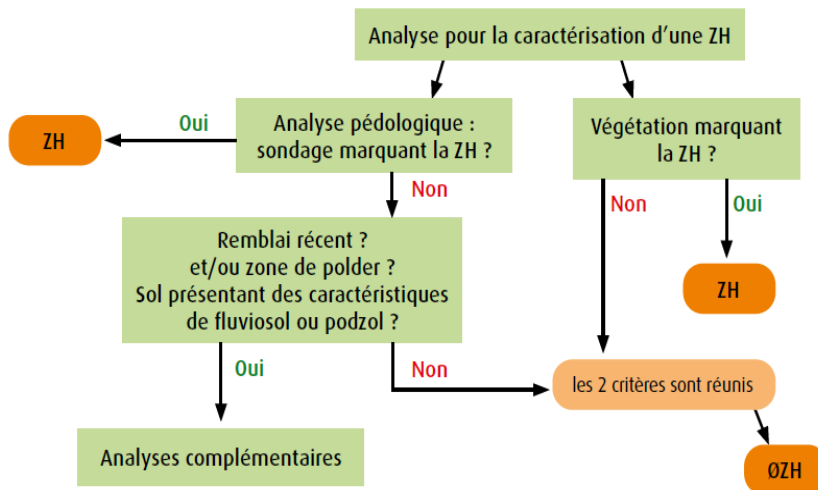
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

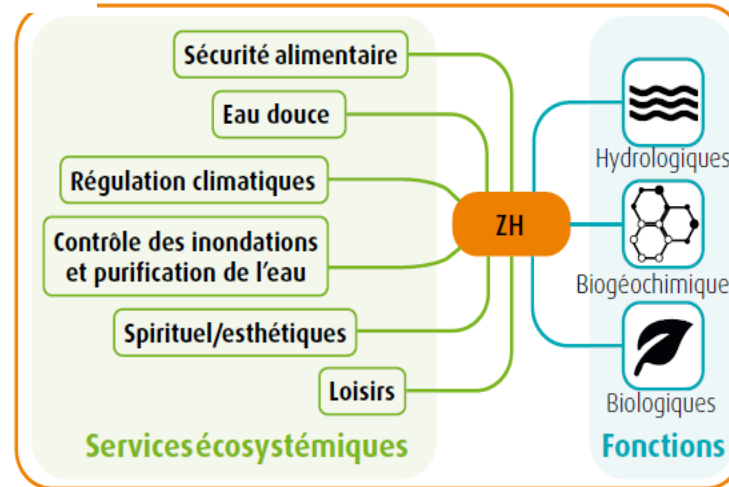
Focus Zones humides

Définir l'aire d'étude

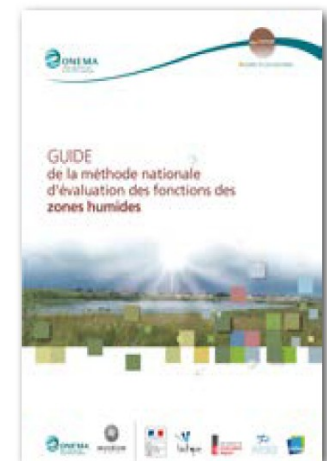


Délimiter les zones humides

Caractériser leurs fonctionnalités



source : eau france



FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE